



Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s SPS Région PACA/Corse **M.A NICE**

LA MAJOR AU SOULIER D'OR !!

Les faits qui nous ont été transmis sont des plus graves, notamment quand cela touche notre personnel de surveillance, qui plus est lorsque que l'on profite des jeunes et de leur statut de stagiaire ou d'élève.

En effet, se servir de son Grade de MAJOR pour inciter, intimider, menacer et déstabiliser des jeunes agents afin qu'ils adhèrent dans son Organisation Syndicale est tout simplement inacceptable.

Faire partie d'un syndicat est facultatif et personnel, respectons-les choix de tout un chacun.

Il semblerait que ce syndicat en manque d'inspiration n'ait rien trouvé de mieux à faire que semer la terreur tout en se glorifiant et vantant des mérites qu'ils n'ont pas... Une chose est sûre, Merci pour votre réforme du corps de commandement ! Les Surveillant(e)s s'en souviendront ...

Pour rappel, quelques petits paragraphes qu'il est essentiel de rappeler à ce pathétique personnage :

Article 7 : le personnel de l'administration pénitentiaire est loyal envers les institutions républicaines. Il est intègre, impartial et probe. Il ne se départit de sa dignité en aucune circonstance.

Article 10 : le personnel de l'administration pénitentiaire est astreint au devoir de réserve et au respect de la discrétion et du secret professionnels, dans les conditions prévues par les lois et règlements.

Article 11 : le personnel de l'administration pénitentiaire se doit mutuellement respect, aide et assistance dans l'exercice de leurs missions. Personne ne peut ni choisir ni émettre de jugement quelconque sur l'un de ses collègues même si celui-ci à des opinions différentes.

*Le **Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s** vous assure qu'il ne laissera aucun personnel d'Encadrement ou de Commandement menacer les Surveillant(e)s de représailles s'ils ne signaient pas dans leur syndicat au soulier **d'OR !!***

INDEPENDANT, AUTONOME ET 100% SUREVEILLANT(E)S